

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION
SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE**

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE
30 JUIN 2019**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur

État de la situation financière

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

RAPPORT D'AUDITEUR INDÉPENDANT

Avis aux membres :

Avis

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Société canadienne d'évaluation - Section de la capitale nationale. Ces états financiers regroupent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, ainsi que l'état de l'évolution des actifs nets, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en plus des notes complémentaires aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, pour l'essentiel, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne de l'évaluation - Section de la capitale nationale au 30 juin 2019, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de notre avis Nous avons mené notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites en plus de détails à la section *Responsabilités de l'auditeur dans l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation audité, conformément aux exigences pertinentes en matière d'éthique dans le cadre de notre audit des états financiers réalisé au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités en matière d'éthique découlant de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants de l'audit que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Responsabilités de la direction et des personnes responsables de la gouvernance dans le cadre des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En préparant les états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, en divulguant, le cas échéant, des renseignements concernant les activités selon l'approche de solvabilité, à moins que la direction ait l'intention de liquider l'organisation ou de cesser ses activités, ou à moins qu'il n'y ait pas d'autre solution réaliste.

Les personnes responsables de la gouvernance doivent surveiller le processus d'établissement de rapports financiers de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur dans l'audit des états financiers

Nos objectifs sont de fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont, dans leur ensemble, exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport de l'auditeur comprenant notre avis. L'assurance raisonnable s'entend d'un niveau élevé d'assurance. Elle ne constitue pas, toutefois, la garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada parviendra toujours à détecter les inexactitudes importantes, lorsqu'une telle inexactitude existe. Les inexactitudes peuvent découler de la fraude ou d'erreurs. Elles sont considérées comme importantes lorsque, prises individuellement ou collectivement, elles ont le potentiel raisonnable d'influencer les décisions économiques des utilisateurs qui se fondent sur ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA), nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long du processus. De plus :

Nous cernons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et nous concevons et exécutons des procédures d'audit en réponse à ces risques, en obtenant des éléments probants suffisants et appropriés sur lesquels fonder notre avis. Faillir à déceler une inexactitude importante résultant d'une fraude représente un risque plus élevé que lorsqu'il s'agit d'une inexactitude importante résultant d'une erreur, puisque la fraude comprend les cas de collusion, la fabrication de faux documents, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou la neutralisation des contrôles internes.

Nous prenons en considération les contrôles internes pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, sans avoir pour but d'exprimer un avis sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation.

Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et des divulgations liées qui ont été produites par la direction.

Nous déterminons si des incertitudes importantes existent en lien avec les événements ou les circonstances qui pourraient jeter un doute significatif sur la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, en nous fondant sur le caractère approprié de l'approche de solvabilité utilisée par la direction et les éléments probants de l'audit obtenus. Si nous arrivons à la conclusion qu'une incertitude importante existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans le rapport de l'auditeur, sur les divulgations en question qui se trouvent dans les états financiers. Lorsque ces divulgations sont inadéquates, nous sommes tenus de modifier notre avis en conséquence. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants de l'audit obtenus au plus tard à la date de la présentation de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des circonstances à venir pourraient toutefois forcer l'organisation à cesser ses activités.

Nous évaluons globalement la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et nous déterminons si les états financiers représentent fidèlement les opérations et les événements sous-jacents.

Nous communiquons avec les personnes responsables de la gouvernance afin de discuter, notamment, de la portée et du moment prévus de l'audit, ainsi que de toute constatation importante réalisée dans le cadre de l'audit, y compris toute lacune importante dans les contrôles internes.

ÉBAUCHE AUX FINS DE
DISCUSSION

Smiths Falls (Ontario)
Le 19 septembre 2019

Nepin Winter Bingley
Chartered Professional Accountants
Robert Winter, CPA, CA, partenaire

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION - SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 30 JUIN 2019

	2019	2018
ACTIFS		
ACTUELS		
Trésorerie	28 835 \$	61 327 \$
Investissements - CPG de 1,4 % arrivant à échéance en octobre 2019	37 261	36 311
Comptes débiteurs - commerciaux	5 833	8 796
- gouvernementaux	4 462	346
Montant dû par la Société canadienne d'évaluation (note 4)	3 466	3 176
Dépenses payées d'avance	897	1 815
	80 754 \$	111 771 \$
PASSIFS		
ACTUELS		
Comptes créditeurs et charges à payer	7 919 \$	8 393 \$
<u>Montant dû à la Société canadienne d'évaluation (note 4)</u>	=	<u>11 029</u>
	7 919	19 422
ACTIFS NETS		
Actifs nets affectés par des instances internes (note 5)	35 000	35 000
<u>Actifs nets non affectés</u>	<u>37 835</u>	<u>57 349</u>
	72 835	92 349
	80 754 \$	111 771 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION - SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2019

	Budget	2019	2018
REVENUS			
Frais d'adhésion	7 254 \$	12 086 \$	9 684 \$
Frais d'inscription	110 410	105 540	73 510
Activité d'apprentissage annuelle	38 750	52 450	48 451
<u>Revenus en intérêts</u>	<u>316</u>	<u>673</u>	<u>314</u>
	156 730	170 749	131 959
DÉPENSES			
Administration	22 805	19 458	18 651
Activité d'apprentissage annuelle	57 491	64 739	50 011
Déjeuner-causerie	11 738	7 329	11 298
Dépenses engagées pour les cours	87 164	83 208	56 490
Services aux membres	9 924	1 612	8 100
Site Web	13 288	13 917	4 275
	202 410	190 263	148 825
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES			
	(45 680)	(19 514)	(16 866)
ACTIFS NETS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE			
		92 349	109 215
<u>ACTIFS NETS, À LA FIN DE L'EXERCICE</u>			
		<u>72 835 \$</u>	<u>92 349 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION - SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses	(19 514) \$	(16 866) \$
VARIATION DE CERTAINS ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION HORS CAISSE		
Comptes débiteurs - commerciaux	2 963	(1 217)
Comptes débiteurs - gouvernementaux	(4 116)	(226)
Montant dû par la Société canadienne d'évaluation	(290)	224
Dépenses payées d'avance	918	(1 815)
Comptes créditeurs et charges à payer	(474)	(3 225)
Montant dû à la Société canadienne d'évaluation	(11 029)	11 029
	(12 028)	4 770
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
	(31 542)	(12 096)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>97 638</u>	<u>109 734</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>66 096</u> \$	<u>97 638</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2019

1. ORGANISATION

La Société canadienne d'évaluation - Section de la capitale nationale (la Section) est une organisation non constituée en vertu de la Partie II de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle consacre ses activités à soutenir les objectifs de la Société canadienne d'évaluation (la Société) en gérant un programme de réunions, de séminaires, de perfectionnement professionnel et d'autres activités au profit des membres de la Société. La Section est une organisation à but non lucratif et est donc exemptée d'impôt.

2. GÉNÉRALITÉS

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION - SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

Méthode de présentation du rapport :

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) *Méthode de comptabilité*

Les revenus et les dépenses sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, dans le cadre de laquelle on en tient compte pour la période où ils ont été générés et engagés respectivement, sans considération du moment où les opérations ont été réglées par un encaissement ou un décaissement d'argent.

b) *Comptabilisation des revenus*

La Société canadienne d'évaluation - Section de la capitale nationale suit la méthode du report dans le cadre des apports. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que le montant en question puisse être estimé raisonnablement et que le recouvrement de celui-ci soit raisonnablement assuré. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

c) *Utilisation d'estimations*

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus nécessite, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des dépenses déclarés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. On compte parmi les estimations et les hypothèses importantes la valeur comptable des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer.

d) *Apports de services*

La Section dépend des services bénévoles de ses membres. En raison de la difficulté inhérente à la détermination de la juste valeur des services offerts, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

e) *Attribution des dépenses*

La Section offre plusieurs projets dans le cadre de ses activités de perfectionnement professionnel et de réseautage. Les coûts associés à chacun de ces projets comprennent les montants directement liés à la prestation du projet. La Section engage également des dépenses générales qui sont récurrentes dans l'administration de la Section et de ses différents projets.

La Section attribue dans le cadre de chaque projet un montant pour les dépenses générales, en fonction du nombre d'heures travaillées sur chaque projet.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2019

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION - SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) *Instruments financiers*

Les instruments financiers sont des actifs ou des passifs financiers de la Section pour lesquels la Section a normalement le droit de recevoir un montant en espèces ou un autre actif financier de la part d'une autre partie, ou pour lesquels la Section est tenue de payer une autre partie en espèces ou au moyen d'un autre actif financier.

Évaluation des instruments financiers

La Section évalue d'abord ses actifs et ses passifs financiers en fonction de leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations avec lien de dépendance.

La Section évalue ensuite l'ensemble de ses actifs et passifs financiers au coût amorti, sauf dans le cas des placements en actions et des autres instruments qui sont cotés sur un marché actif, qu'il faudra évaluer selon leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le cadre des activités.

Les actifs et les passifs financiers qui sont évalués au coût amorti comprennent la trésorerie et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les remises gouvernementales, les montants exigibles à des parties apparentées, les comptes créditeurs et les charges à payer.

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

La Société remet 16 % des frais d'adhésion collectés aux sections locales. Ce montant est comptabilisé dans les revenus à titre de part des frais d'adhésion à laquelle la Section a droit. La Société doit notamment 3 466 \$ (2018 - 3 176 \$) dans le cadre de ces opérations.

Le montant dû à la Société de solde néant (2018 - 11 029 \$) comprend la partie des frais d'adhésion collectée par la Section qui demeure impayée.

5. ACTIFS NETS AFFECTÉS ET NON AFFECTÉS

La Section considère que son capital est constitué des actifs nets qu'elle conserve. Il consiste en des actifs nets affectés par des instances internes au montant de 35 000 \$ (2018 - 35 000 \$) et en des actifs nets non affectés au montant de 37 835 \$ (2018 - 57 349 \$). Le 5 octobre 2011, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 35 000 \$ à la réserve. Les actifs nets non affectés constituent le solde cumulé des revenus excédant les dépenses depuis la création de la Section. L'objectif de la Section, dans la gestion de ses capitaux, est de préserver sa capacité de poursuivre ses activités, afin de continuer à fournir ses services à ses membres.

6. RISQUES ET CONCENTRATIONS

La Section est exposée à différents risques en lien avec ses instruments financiers. L'analyse suivante est une évaluation des concentrations et des risques auxquels la Section s'exposait au 30 juin 2019.

a) *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas de ses obligations. Le principal risque de crédit de la Section relève de ses comptes débiteurs. La Section atténue ses risques de perdre du crédit en déposant sa trésorerie auprès de grandes institutions financières. De plus, la Section évalue régulièrement la santé financière de ses cotisants et a établi une provision pour créances douteuses fondée sur le risque de crédit applicable à un cotisant particulier, ainsi que sur des données historiques et autres.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION - SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2019

6. RISQUES ET CONCENTRATIONS (suite)

b) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Section éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Section est surtout exposée à ce risque par rapport à ses comptes créditeurs et ses charges à payer. La direction suit de près les exigences en matière de flux de trésorerie afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de trésorerie à la disposition de l'organisation pour qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations opérationnelles et financières.

c) *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois catégories de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

d) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Section n'est pas exposée à ce type de risque.

e) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Section est exposée au risque de taux d'intérêt dans le cadre de ses placements qui accumulent de l'intérêt à un taux fixe.

f) *Autre risque de prix*

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un instrument financier particulier ou à son émetteur, ou encore de facteurs affectant des instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Section n'est pas exposée de façon importante à l'autre risque de prix.

g) *Changements par rapport aux risques*

Il n'y a pas eu de changement important dans l'exposition au risque de la Section par rapport à l'exercice 2018.

7. ENGAGEMENTS

La Section a conclu un contrat de trois ans pour la prestation de services de gestion et de perfectionnement professionnel. Ce contrat prendra fin le 30 avril 2022. Les taux horaires sont de 62 \$ plus la TVH pour les services d'administration et de gestion des événements, et de 27,50 \$ par personne chargée des services d'inscription.